



Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population

38^{ème} Edition
Journée Internationale
de la
Femme



Pour un Monde Digital Inclusif:
Innovation et Technologies
pour l'Egalité des Sexes



8 mars 2023

Le 4^{ème} Recensement, Notre affaire à tous, contribuons à sa réussite !



Mme MBARGA Bernadette Françoise
Directeur Général du BUCREP

Cadre institutionnel

Le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) est un Etablissement Public créé par décret présidentiel N°99/230 du 04 octobre 1999 et réorganisé par celui N°2005/309 du 01 septembre 2005. Le BUCREP est placé sous la tutelle technique du MINEPAT et sous la tutelle financière du MINFI.

Nos missions

- Concevoir la méthodologie des recensements et enquêtes à caractère démographique et en assurer l'exécution ;
- Elaborer et assurer le suivi des programmes d'études démographiques en vue de permettre la prise en compte de la variable « population » dans le processus de développement socio-économique ;
- Elaborer des indicateurs sociodémographiques à travers des recensements, études, recherches et des enquêtes auprès de la population.

Nos réalisations

- 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;
- Assistance technique au Mali, Togo, à la République Démocratique du Congo, à la Côte-d'Ivoire et Burkina Faso pour la réalisation de leur recensement démographique ;
- Enquêtes socio-démographiques et d'opinions ;
- Publications.

Nos atouts

- Une équipe multidisciplinaire de démographes, statisticiens, économistes, sociologues, géographes, informaticiens, etc.
- Un important parc de véhicules tout terrain ;
- Un important parc de matériels informatiques ;
- Un important stock de smartphones destinés aux opérations de collecte digitalisée ;
- Un laboratoire de cartographie ;
- Un centre de documentation et d'information.

Comment nous contacter ?

Siège : MFANDENA - STADE OMNISPORTS, A proximité du Centre Régional des Impôts du Centre
BP : 12 932 Yaoundé - Cameroun
E-mail : Contact@bucrep.cm
Téléphone/Fax : (237) 222 20 30 71
www.bucrep.cm/www.bucrep.org

Nos Partenaires

MINHDU, MINPROFF, FEICOM, PROJETS FILETS SOCIAUX, UNFPA, BM, HCR, ONUFEMMES, UN-OCHA, IFORD, INSTAT-MALI, INSEED-TOGO, etc.

Quelques publications



4

Sigles et acronymes

5

Introduction

6

1. Inclusion numérique des femmes : de quoi s'agit-il ?

8

2. Quelles sont les initiatives en faveur de la promotion de l'inclusion des femmes dans le monde digital ?

10

3. Que révèlent quelques statistiques ?

14

4. Quelles sont les opportunités d'accès aux emplois du numérique pour les femmes ?

16

5. Quels sont les leviers d'action en vue d'une meilleure inclusion des femmes dans le monde digital ?

17

Conclusion

SIGLES ET ACRONYMES

BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CDIC	Cameroon Digital Innovation Centre
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
EDS	Enquête Démographique et de Santé
JIF	Journée Internationale de la Femme
IAI	Institut Africain d'Informatique
INS	Institut National de la Statistique
MIJEF-2035	Opération un million de Jeunes d'Enfants et de Femmes pour l'émergence à l'horizon 2035
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunication
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
PATNUC	Projet d'Accélération de la Transformation du Numérique
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TCP	Télécentres Communautaires
UIT	Union Internationale des Télécommunications
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
SND - 30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

INTRODUCTION

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) s'imposent progressivement dans tous les champs de la vie sociale, économique, politique et culturelle. Toutefois, l'essor du numérique ne profite pas encore à tous. En effet, une part importante de la population mondiale éprouve encore des difficultés d'accès et d'usage des TIC.

Près de trois milliards d'habitants dans le monde sont des « exclus numériques » (Union Internationale des Télécommunications, 2022). Cette exclusion touche davantage : (i) les pays les plus pauvres, où près de 3/4 de la population n'a jamais utilisé les TIC, (ii) les femmes dont 19 % seulement sont connectées à internet contre 31 % d'hommes, et (iii) les zones rurales, avec seulement 13 % d'habitants connectés. Au Cameroun, où les femmes représentent un peu plus de la moitié (50,6%) de la population totale (BUCREP, 2020), seulement 22,5 % d'entre elles ont accès aux TIC (CEA, 2021).

Au regard de l'importance croissante du digital qui renvoie à l'usage de la technologie numérique, le thème retenu par les Nations Unies pour la 38^{ème} édition de la Journée internationale de la Femme (JIF) s'intitule «**Pour un Monde Digital Inclusif? Innovation et Technologies pour**

l'Egalité des Sexes». Ce thème revêt un triple intérêt : (i) mettre en exergue les écarts entre les sexes dans le numérique ; (ii) protéger les droits des femmes et des filles dans les espaces numériques et (iii) s'attaquer à la violence basée sur le genre en ligne, facilitée par les TIC.

A l'occasion de la célébration de l'édition 2023 de la JIF, le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) publie la présente brochure de sensibilisation en vue de faire connaître la situation des femmes dans le secteur du numérique et de susciter des actions visant la réduction des inégalités de genre dans ce domaine.

Pour y parvenir, le document est structuré autour des cinq (05) points qui présentent : i) les contours de l'inclusion numérique des femmes ; ii) les initiatives en vue de la promotion de l'inclusion des femmes dans le monde digital ; iii) quelques données statistiques sur la situation des femmes dans le monde digital ; iv) les opportunités d'accès aux emplois pour les femmes dans le numérique et, v) les leviers d'action en vue d'une meilleure inclusion des femmes dans le monde digital.

1.INCLUSION NUMÉRIQUE DES FEMMES : DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'inclusion numérique des femmes est un processus qui vise d'une part, à accroître l'accès et l'utilisation des TIC par les femmes, principalement la téléphonie et l'internet et d'autre part, à leur transmettre des compétences qui faciliteront

leur insertion sociale et économique dans le monde digital. Les compétences acquises dans ce domaine peuvent également favoriser l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) dans divers domaines (Cf. Encadré 1).

Encadré 1 : Cibles des ODD liées aux TIC

Objectif	Cible
4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Cible 4.b : D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	Cible 5.b : Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes
9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	Cible 9.c : Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020
17: Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	Cible 17.8 : Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications

Source : <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/>

En effet, le monde digital crée un espace ouvert et inclusif, offrant des possibilités exceptionnelles pour accélérer les progrès vers l'atteinte des ODD et l'amélioration des conditions de vie des femmes notamment. Ainsi, les technologies numériques constituent un véritable outil d'émancipation et d'innovation, au regard des avantages dont les femmes et les filles pourraient en tirer profit. Avec l'avènement du web et des réseaux sociaux, les usages de l'internet se diffusent massivement et elles peuvent ainsi :



S'éduquer et se former : le numérique offre une seconde chance en termes d'éducation des femmes très tôt déscolarisées. Au travers du cyber-apprentissage, il est possible de suivre des cours en ligne, d'accéder au savoir à partir de chez soi, sans pour autant être contraint de se rendre dans une salle de classe et de remplir certaines formalités. Aussi, le numérique permet-il de s'affranchir des barrières physiques, géographiques, culturelles, sociales et sociétales et partant, d'avancer résolument vers l'atteinte de l'ODD 4 qui vise l'éducation pour tous.

❖ **S'informer** : au travers des plateformes de recherche internet, le champ des sujets d'information est vaste pour les femmes. On pourrait citer entre autres, des aspects relatifs à leurs droits, aux services disponibles, aux sujets d'actualité ou de santé, aux faits de société, etc.

❖ **Communiquer et échanger** : les femmes utilisent de plus en plus ces outils, et surtout les messageries électroniques (courriels), en raison de la dimension communication des TIC. Ce constat est également valable pour l'utilisation du téléphone portable, instrument féminin par excellence, qui permet de gérer leurs communications du foyer vers l'extérieur et d'assumer le lien social avec les autres. Avec l'arrivée des réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, Tiktok, etc.), elles créent plus facilement des liens avec leurs congénères et avec la gent masculine. Par ailleurs, au travers de leurs blogs personnels ou via la production multimédia (YouTube), elles peuvent sensibiliser sur des causes féministes ou féminines, mobiliser une communauté virtuelle de followers qui pourra « liker », ou partager leur vision du monde et les aider à combattre les stéréotypes féminins.

Le numérique favorise également l'inclusion financière des femmes et partant, des progrès vers l'atteinte de l'ODD 1 relatif à la réduction de la pauvreté. En effet, les outils numériques actuels favorisent une réelle inclusion financière des femmes, en développant l'accès aux services financiers mobiles. Sachant que les femmes ont moins que les hommes la possibilité de posséder un compte bancaire, les ser-

vices financiers numériques sont de plus en plus considérés comme un moteur essentiel d'atténuation de la pauvreté. Ces technologies permettent aux femmes de gérer les comptes et d'effectuer des paiements par téléphone, ce qui s'apparente à une prise de contrôle de l'argent, une forme d'émancipation.

Au Cameroun, les services de porte-monnaie électronique permettent aux détenteurs d'un téléphone, de disposer d'une somme d'argent qu'ils peuvent retirer à tout moment via ce canal. Ils peuvent aussi payer leurs factures, recevoir leur salaire, régler leurs achats, envoyer de l'argent à leurs proches, acheter un billet de voyage, inscrire leurs enfants à l'école, se faire livrer les courses à domicile, etc. Grâce aux paiements électroniques, l'argent est une ressource privée et des membres du ménage ou d'autres personnes risquent moins d'en réclamer une partie.

Le numérique est un secteur d'activité en plein essor, offre de nombreuses opportunités en termes d'emploi et d'entrepreneuriat, permettant ainsi l'avancée vers l'atteinte de l'ODD 8 relatif à la croissance économique. La promotion de l'économie numérique, du commerce électronique, des PME technologiques, de l'esprit d'entreprise et de la cyber-confiance peuvent et doivent bénéficier aux femmes. Enfin, le numérique facilite l'épanouissement et l'évolution professionnelle des femmes.



2. QUELLES SONT LES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE L'INCLUSION DES FEMMES DANS LE MONDE DIGITAL ?

Le monde digital est une réalité face à laquelle aucun pays ne peut plus se soustraire. C'est ainsi que le Cameroun est engagé dans cette révolution digitale dont l'impact est perceptible dans tous les secteurs d'activités. En effet, le numérique est au cœur de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (Encadré 2).

Encadré 2 : le numérique dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

Il s'agira : (i) de reconfigurer l'écosystème numérique national, notamment par la restructuration du secteur en renforçant la gestion du patrimoine de l'infrastructure numérique ; (ii) de construire l'infrastructure numérique conséquente ; (iii) de sécuriser globalement les réseaux. En outre, le Gouvernement envisage la création des parcs et technopoles numériques en vue : (iv) de développer la production des contenus numériques ; (v) d'accroître et de diversifier les usages et services numériques ; (vi) de développer la fabrication et l'assemblage des pièces et appareils

Source : SND 2030

L'inclusion des femmes dans le monde digital est donc une préoccupation inscrite dans les priorités du Gouvernement.

Dans la mesure où toutes les activités subiront de fortes mutations à travers l'utilisation du numérique, il importe de mettre en place des stratégies et des programmes orientés vers les femmes qui, moins que les hommes, disposent des facilités pour s'arrimer au numérique. C'est dans cette optique que plusieurs initiatives sont mises en œuvre par le gouvernement et ses partenaires au développement pour soutenir l'éducation et promouvoir l'accès et l'utilisation des TIC par les femmes. Parmi les actions phares, on pourrait citer entre autres:

2.1 Projet d'Accélération de la Transformation Numérique du Cameroun (PATNUC)

Le Ministère des Postes et Télécommunications, bras séculier de l'Etat dans le secteur du numérique met en œuvre un Projet d'Accélération de la Transformation Numérique du Cameroun (PATNUC).

Ce projet vise à poursuivre les réformes et les politiques dans le secteur des TIC ; à améliorer les compétences numériques des citoyens ; à promouvoir le développement des applications et services numériques et à accroître la portée et l'utilisation des services numériques pour stimuler l'emploi et l'entrepreneuriat.

2.2-Programme Camp de Codage des Filles Africaines connectées

Il s'agit d'une initiative du MINPOSTEL en partenariat avec ONUFEMMES, l'UIT et la CEA.

Le programme a pour but d'améliorer les compétences en TIC des filles et jeunes femmes en Afrique, afin de combler le fossé numérique entre les genres. Exclusivement dédié aux femmes et aux jeunes femmes africaines de 12 à 25 ans, le Camp de codage a rassemblé près de 4000 participantes dont 200 filles en présentiel dans les différents sites de Yaoundé, Douala et Buéa en juillet 2021.



2.3- Célébration de la journée internationale de la jeune fille dans le secteur des TIC et celle des télécommunications et de la société de l'information

Leurs objectifs visent à rappeler l'importance des TIC dans le développement économique, réduire le gap qui existe entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'innovation numérique, encourager et accompagner les jeunes filles qui s'intéressent et s'investissent dans les TIC.

Les éditions de 2021 avaient respectivement pour thèmes : « *Connecter les jeunes filles, améliorer les perspectives d'avenir* » et, « *Accélérer la transformation numérique en temps difficile* ».

2.4- Opération un million de Jeunes, d'Enfants et de Femmes pour l'émergence à l'horizon 2035 (MIJEF 2035)

Lancé en août 2003 par l'IAI-Cameroun, le projet avait d'abord été dénommé « *Opération 100.000 femmes, Horizon 2012* ». Il s'agissait d'une opération qui avait pour finalité d'arrimer la femme camerounaise à la modernité axée sur les Technologies de l'information et de la Communication (TIC). Depuis le 13 mars 2015, l'opération a été rebaptisée MIJEF 2035. Elle a pour but l'accroissement des compétences pratiques en TIC des enfants, des jeunes et des femmes pour contribuer à leur auto-

mise et responsabilisation, afin de leur permettre de réaliser leurs projets personnels ou professionnels et de participer au développement du Cameroun vers l'émergence en 2035. Le projet comporte deux volets : la formation et l'éducation aux TIC et couvre l'ensemble des 10 régions du Cameroun.

2.5- Création des Télécentres Communautaires Polyvalents

Les Télécentres Communautaires Polyvalents (TCP) sont des infrastructures communes qui fournissent des services de télécommunications, informatiques, audiovisuels et Internet à partir d'un terminal ou des terminaux mis à la disposition d'une communauté, afin de lui permettre de communiquer à un coût abordable. Ces TCP permettent de connecter les populations et les zones défavorisées au village planétaire et réduire ainsi la fracture numérique qui sépare les zones urbaines des zones rurales.

A la différence de la téléphonie rurale classique, le Télécentre permet un accès partagé, en offrant une gamme variée de services tels que Internet, E-mail, téléchargement des logiciels, scanning, traitement de textes, impression des documents, hébergement des pages Web, téléphone/fax, photocopie, formation, télévision et radio communautaires.



Du fait qu'ils sont accessibles à toute la communauté et sans discrimination, la mise en place des TCP par le MINPOSTEL contribue à l'autonomisation économique de la Femme par le moyen des TIC.

2.6- Mise en place de la Cameroon Digital Innovation Centre

La Cameroon Digital Innovation Centre (CDIC) a été inaugurée le 8 février 2022 à Yaoundé. Il s'agit d'un cadre pour les jeunes porteurs de projets TIC qui offre un accompagnement aux start-ups camerou-

naises, avec un coaching par les experts du MINPOSTEL. La CDIC est donc une réponse apportée par le Ministère des Postes et Télécommunications aux multiples besoins de jeunes Camerounais afin de leur permettre de s'exprimer et de propulser véritablement le Cameroun vers l'émergence numérique.

Ainsi, depuis son ouverture la CDIC a déjà accompagné de nombreux start-ups parmi lesquelles des femmes.

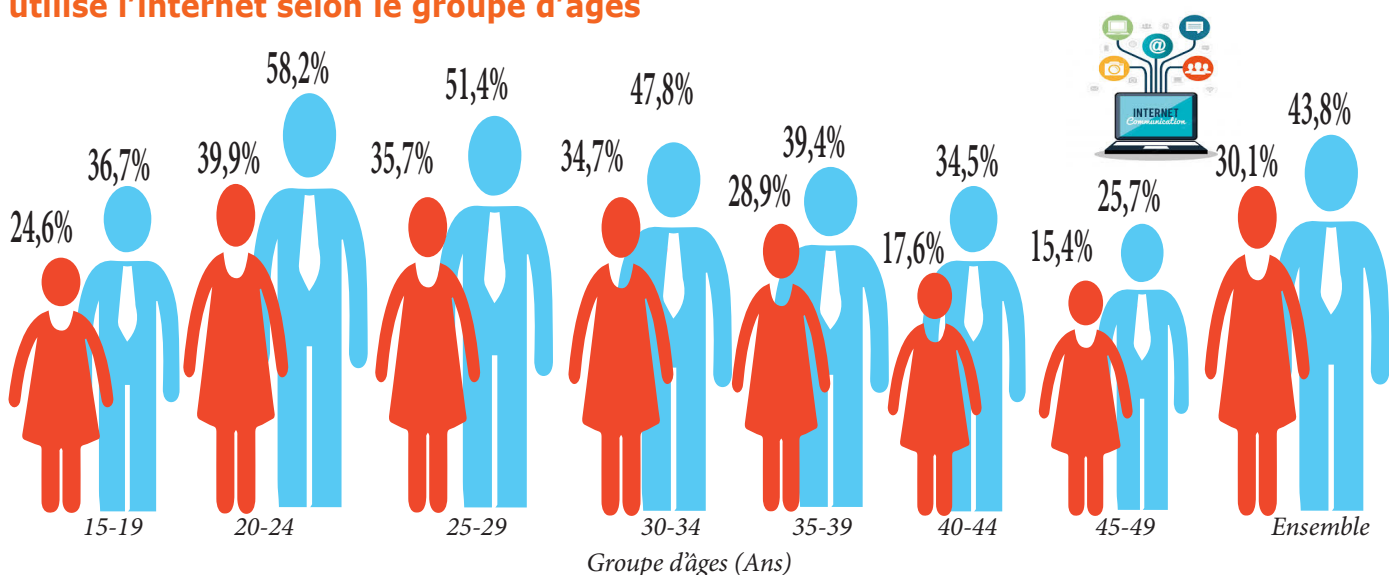
3. QUE RÉVÈLENT QUELQUES STATISTIQUES ?

Les technologies numériques contribuent-elles aussi à creuser les inégalités entre femmes et hommes et à en créer de nouvelles formes ? En effet, même si des avancées en termes d'égalité de genre sont à noter, des inégalités persistent entre hommes et femmes en termes de formation, d'accès et d'utilisation, d'opportunités d'emploi dans ce secteur.

3.1 Utilisation de l'internet

Dans l'ensemble, le pourcentage de femmes ayant déjà utilisé l'internet est inférieur à celui des hommes (30,1% contre 43,8%). La génération des 20-24 ans est celle qui utilise le plus internet tandis que celle des 45-49 ans est celle qui l'utilise le moins. Quel que soit le groupe d'âges considéré, les femmes utilisent moins internet que les hommes. Toutefois, l'écart le plus important entre les hommes et les femmes se situe entre 20 et 24 ans (18,3 points) alors qu'entre 45-49 ans, cet écart est le plus faible (10,3 points).

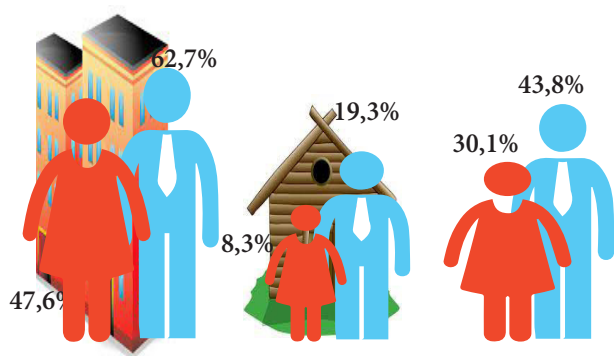
Graphique 1 : Répartition (%) des femmes et des hommes de 15-49 ans ayant déjà utilisé l'internet selon le groupe d'âges



Source : INS, EDS 2018

Selon le milieu de résidence, on peut noter que c'est en ville qu'on utilise le plus internet, et l'écart entre sexes y est encore plus élevé (15,1 points en milieu urbain contre 11 points en milieu rural). En effet, en milieu urbain, 47,6% de femmes utilisent internet contre 62,7% d'hommes. Par contre, en milieu rural, ces pourcentages sont respectivement de 8,3% et de 19,3%.

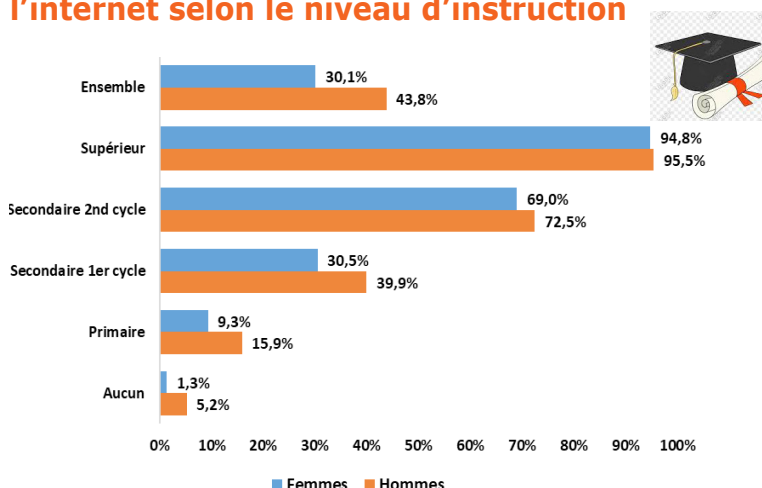
Graphique 2 : Répartition (%) des femmes et des hommes de 15-49 ans ayant déjà utilisé l'internet selon le milieu de résidence



Urbain **Source : INS, EDS 2018** Ensemble

Lorsqu'on s'intéresse au niveau d'instruction, il ressort que les personnes qui utilisent le plus internet sont de niveau d'instruction équivalent au supérieur, soit 94,8% de femmes contre 95,5% d'hommes, soit un écart entre sexe de 0,7 point. En revanche, les personnes qui utilisent le moins internet sont celles qui n'ont aucun niveau d'instruction, soit 1,3% de femmes contre 5,2% d'hommes. Les inégalités entre sexe les plus importantes sont observées chez les personnes de niveau d'instruction secondaire 1er cycle, soit 9,4 points d'écart en défaveur des femmes.

Graphique 3 : Répartition (%) des femmes et des hommes de 15-49 ans ayant déjà utilisé l'internet selon le niveau d'instruction



Source : INS, EDS 2018

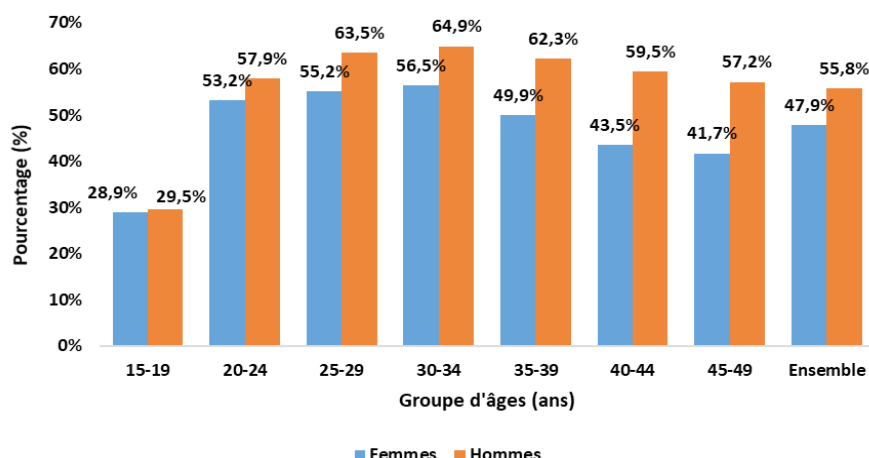
On peut ainsi noter que même si une forte digitalisation de l'économie s'observe, une grande proportion de femmes, notamment celles qui ont un faible niveau d'instruction, reste en marge de l'utilisation de l'internet. On note ainsi une certaine forme d'« illettrisme digital » qui traduit leur inaptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail ou dans la communauté.

3.2 Possession et utilisation de comptes bancaires et de téléphones portables

Dans l'ensemble, le pourcentage de femmes qui utilisent un téléphone portable pour des transactions financières est de 47,9% et celui des hommes est de 55,8%.

Quel que soit le groupe d'âges, la proportion de femmes utilisant un téléphone portable pour des transactions financières est inférieure à celle des hommes. Les personnes de la tranche d'âges 20-24 ans sont celles qui utilisent le plus un téléphone portable pour des transactions financières. Dans cette tranche d'âge, les écarts entre les sexes sont relativement faibles : 56,5% de femmes contre 64,9% d'hommes. L'écart entre les sexes le plus important est observé dans le groupe d'âges 40-44 ans (16 points). Dans le groupe d'âges 15-19 ans il est le plus faible (0,6 point).

Graphique 4: Répartition (%) des femmes et des hommes qui utilisent un téléphone portable pour des transactions financières selon le groupe d'âges

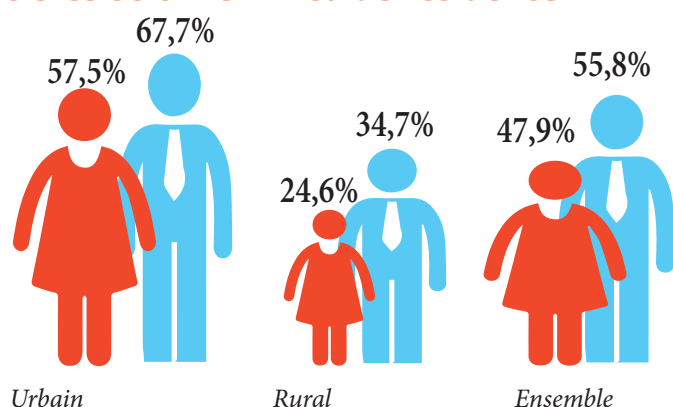


Source : INS, EDS 2018

L'utilisation du téléphone portable pour des transactions financières varie selon le milieu de résidence et le sexe. En milieu urbain, 57,5% de femmes utilisent un téléphone portable pour des transactions financières contre 67,7% d'hommes. Par contre en milieu rural, ces pourcentages sont respectivement de 24,6% et de 34,7%.

aucun niveau d'instruction que la faible utilisation d'un téléphone portable pour des transactions financières est observée, soit 10,6% de femmes contre 23,5% d'hommes.

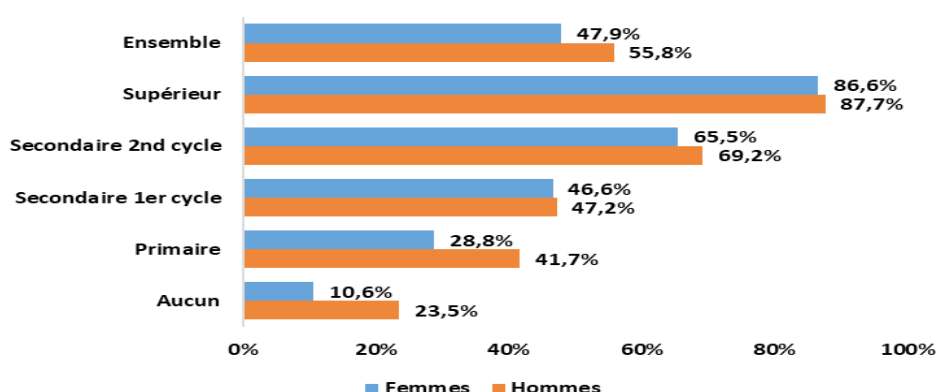
Graphique 5: Répartition (%) des femmes et des hommes qui utilisent un téléphone portable pour des transactions financières selon le milieu de résidence



Source : INS, EDS 2018

Les personnes qui utilisent le plus un téléphone portable pour des transactions financières sont celles dont le niveau d'instruction est équivalent au supérieur, soit 86,6% de femmes contre 87,7% d'hommes. C'est parmi celles qui n'ont

Graphique 6 : Répartition (%) de femmes et d'hommes qui utilisent un téléphone portable pour des transactions financières selon le niveau d'instruction

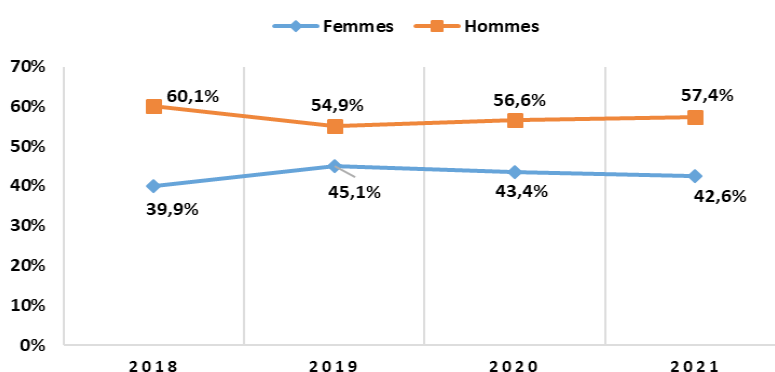


Source : INS, EDS 2018

3.3 Compétences dans les filières d'apprentissage des sciences et techniques de l'information et de la communication

On peut ainsi noter une faible présence féminine dans les filières technologiques et professionnelles. En effet, la proportion d'étudiantes inscrites dans ces filières, quoique faible par rapport à leurs homologues de sexe masculin, est passée de 39,9% en 2018 à 42,6% en 2021. Sur la même période, la proportion d'étudiants en revanche est passée de 60,1% à 57,4%. C'est en 2018, que l'écart le plus important entre les sexes est observé (20,2 points). Par contre, cet écart est moins important en 2019 (9,8 points).

Graphique 7 : Evolution (%) par sexe des étudiants inscrits dans des filières technologiques et professionnelles sur la période 2018-2021.



Source : MINESUP, 2021

Le fait que très peu de jeunes filles/femmes s'engagent dans les filières d'apprentissage des techniques de l'information et de la communication et dans les filières professionnelles du numérique pourrait se justifier par la socialisation de la femme et les stéréotypes qui la prédisposent à des métiers beaucoup plus portés vers le social, les actes de soins, etc. Par ailleurs, les femmes sont très souvent perçues comme des consommatrices ou des utilisatrices passives du numérique. De ce fait, elles ne vont pas chercher à savoir comment ces applications ou réseaux fonctionnent, en faisant des études ou des formations dans ce domaine.

4. QUELLES SONT LES OPPORTUNITÉS D'ACCÈS AUX EMPLOIS DU NUMÉRIQUE POUR LES FEMMES?

Le secteur numérique offre de nombreuses opportunités d'accès à l'emploi et d'auto-emplois. En effet, il existe dans ce secteur, quatre grands groupes de métiers qui peuvent être : techniques, analytiques, créatifs et, commerciaux. Si les trois premiers groupes de métiers requièrent de grandes capacités intellectuelles et suscitent moins d'engouement chez les femmes, les métiers commerciaux (e-commerce) en revanche sont plus accessibles à divers profils socio-démographiques et économiques. Ainsi, les opportunités d'emplois sont plus nombreuses pour les femmes les plus ingénieuses, indépendamment de leur niveau d'instruction. Ces dernières, comparativement aux autres, ont l'avantage d'avoir leur gagne-pain, sans que cela ne nécessite forcément de gros investissements. Enfin, il convient de souligner la grande flexibilité des profils dans la mesure où on s'adapte en fonction des besoins du marché du travail.

Toutefois, des statistiques récentes ventilées par sexe sur le secteur d'activités numériques ne sont pas disponibles (nombre de e-commerçants, chiffre d'affaires du e-commerce, nombre de transactions en ligne).

En l'absence de statistiques officielles, il a paru important de mettre en évidence les inégalités de chances et d'opportunités d'accès aux emplois



Le Recensement est notre affaire à tous, contribuons à sa réussite !

L'ensemble de la population du Cameroun, hommes et femmes, jeunes, adultes et personnes âgées sont appelés à contribuer à la réussite de cette opération statistique de grande envergure en se faisant recenser.

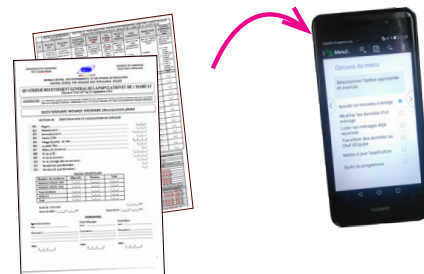
lors du dénombrement principal du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH), dont la réalisation est imminente.

Il convient de souligner que la principale innovation de cette opération statistique de grande envergure est l'utilisation des TIC, à travers l'usage des smartphones, pour la collecte des données auprès des ménages.

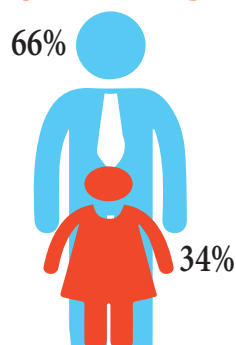
L'inscription des candidatures en vue du recrutement de 30 000 agents recenseurs environ, se fait en ligne, via le lien <https://census-cameroon.com/fr/>

[application ag.php](#), l'inscription en ligne des candidats en vue du recrutement.

Un critère majeur de présélection est l'utilisation d'un smartphone. De plus, une expérience en collecte digitalisée de données constitue un atout. Ainsi, en février 2023, sur un total de 39 865 candidatures déjà enregistrées, seules 34% d'entre elles sont féminines.



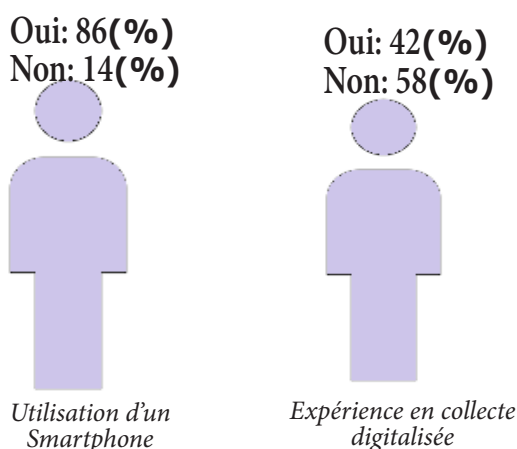
Graphique 8 : Répartition (%) par sexe des candidatures en vue du recrutement de trente-deux mille (32 000) camerounais (es), en qualité d'Agent Recenseur



Source : BUCREP (2023)

Alors qu'une majorité de candidats (86%) déclare savoir utiliser un téléphone android, moins de la moitié des candidats (42%) a une expérience en collecte numérique de données.

Graphique 9 : Répartition (%) des candidatures selon leurs aptitudes et expérience en TIC

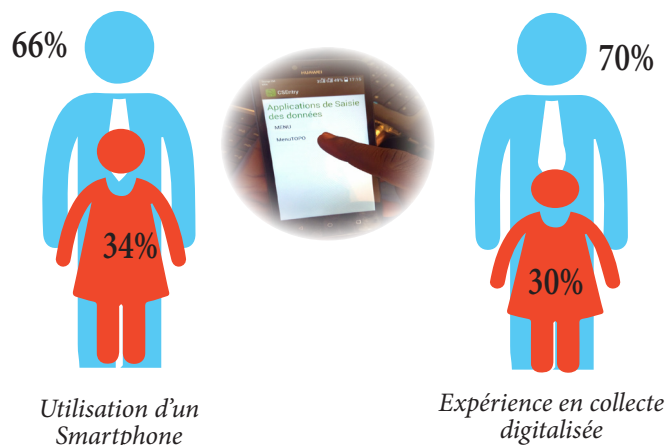


Source : BUCREP (2023)

Les femmes ont ainsi moins de chance de se faire recruter dans le cadre d'une telle opération de collecte numérique de données.

En effet, les statistiques du BUCREP montrent que seules 30% de femmes contre 70% d'hommes déclarent avoir une expérience en collecte digitalisée des données. De même, seules 34% des candidates contre 66% de candidats déclarent savoir utiliser un smartphone.

Graphique 10 : Répartition (%) des candidatures par sexe qui utilisent un smartphone et ont une expérience en collecte digitalisée des données



Source : BUCREP (2023)

Au demeurant, en raison du changement de paradigme dans les techniques de conduite de recensements, les candidatures qui présentent une expérience dans le domaine du numérique auront de meilleures chances d'être recrutées dans ces opérations. Par conséquent, il ressort clairement que les candidatures féminines, bien qu'encouragées, seront désavantagées.



5. QUELS SONT LES LEVIERS D'ACTION EN VUE D'UNE MEILLEURE INCLUSION DES FEMMES DANS LE MONDE DIGITAL ?

Mesures	Acteurs concernés
Encourager et faciliter la scolarisation des filles, surtout dans les zones d'éducation prioritaires	• Parents • Enseignants • Système éducatif • Société civile (Associations, ONG, Partenaires au développement)
Encourager le maintien des filles dans le système scolaire, afin d'éviter les redoublements et les déperditions scolaires	• Parents • Enseignants • Système éducatif • Société civile (Associations, ONG, Partenaires au développement)
Encourager l'orientation des filles vers les filières scientifiques et techniques	• Parents • Enseignants en général et Conseillers d'Orientation en particulier
Encourager l'insertion des filles dans des secteurs d'activité relevant des TIC	• Parents • Employeurs dans le domaine
Promouvoir l'accès des femmes à des postes de décision dans les entreprises qui œuvrent dans le domaine des TIC	• Employeurs dans le domaine
Encourager les filles et les femmes à postuler aux concours ouverts dans des domaines scientifiques et techniques	• Instituts de formation aux métiers du digital, et aux métiers connexes
Mettre en place des programmes de renforcement des capacités des femmes dans le secteur des TIC	• Instituts de formations • Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Mettre en place des programmes de renforcement des capacités à l'attention des femmes désireuses de se mettre à leur propre compte dans le secteur des TIC (cas des « STARTUP »)	• Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle • Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique • Société civile
Organiser des séances de sensibilisation, d'information et d'encadrement des femmes diplômées en sciences et techniques, afin de les capaciter à lancer dans l'entrepreneuriat	• Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle • Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique • Société civile
Produire des indicateurs qui permettent le suivi des politiques et programmes d'inclusion numérique • Pourcentages de filles scolarisées dans un cycle donné • Indices de parité filles/garçons dans un cycle donné • Pourcentages de filles scolarisées dans un cycle donné	• INS • BUCREP • Chercheurs

CONCLUSION

Le digital est en train de s'imposer, de plus en plus, dans le quotidien des Camerounais. La place du numérique s'est affirmée, au plus fort de la crise liée à la Covid-19.

La fracture numérique, qui rend compte des différences entre les hommes et les femmes en matière de ressources et de capacités d'accès et d'utilisation efficace des TIC reste importante.

Dans le secteur de l'économie numérique, les femmes sont faiblement représentées. Pourtant, ce secteur offre des opportunités d'emplois pour les femmes, qui peuvent d'ailleurs faire carrière dans le domaine des TIC. Ce secteur, innovant et moderne, reste malheureusement massivement investi par les hommes.

L'exclusion des femmes du monde digital, en plein essor, va négativement impacter sur :

- **leur accès aux soins de santé** en

raison de l'absence d'informations entre autres,

- **leurs perspectives économiques**, car le non accès à internet, et particulièrement à une connectivité internet de haut débit, constitue un frein à la compétitivité dans l'économie numérique ;
- **leur accès à l'éducation** dans la mesure où le non accès à internet va davantage creuser le fossé qui existe entre les hommes et les filles en termes d'éducation.

Enfin, en dépit des avantages qu'offre la technologie numérique, la commémoration de cette journée, spécialement dédiée à la Femme, offre également l'occasion de se pencher sur la problématique des déviances des réseaux sociaux tout comme celles d'internet (violence en ligne, pornographie, cyber-harcèlement, cybercriminalité, etc.), qu'on ne saurait passer sous silence. Ces déviances portent atteinte à la dignité des femmes et des filles.

ENTRETIEN I : AVEC UNE FEMME INGENIEURE/ TECHNICIENNE EXERCANT DANS LES TIC



Mme EVE AMVEME Aline Fernande Linda

Chargée d'Etudes n°1, Division des Etudes et Projets au Centre National de Développement de l'Informatique (CENADI)

La trente-huitième édition de la Journée Internationale de la Femme se célèbre ce 8 mars sous le thème « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologie pour l'égalité des sexes ». Quels commentaires vous inspire ce thème ?

Tout d'abord, permettez moi de vous remercier pour l'opportunité que vous me donnez de m'exprimer en ma qualité d'Ingénieure Informaticienne.

Le digital se rapporte à la communication, à travers des supports immatériels, aux technologies numériques, aux différents réseaux ; donc le digital c'est l'usage de la technologie numérique.

La place du digital dans le thème de la trente-huitième (38ème) édition de la Journée Internationale de la Femme (JIF), en 2023, montre à suffisance que la technologie en général, et le digital en particulier, occupent une place importante dans les choix stratégiques du Gouvernement camerounais.

L'innovation quant à elle, évoque le carac-

tère exploratoire et la mise en avant de meilleures pratiques dans le monde du digital, nécessaires pour une amélioration des conditions de vie et de travail.

Ces trois aspects : digital, innovation et technologie, regroupés en un thème lors de la célébration de la JIF 2023, montrent à suffisance que les femmes ont un rôle important à jouer dans ces domaines, afin d'aider leur environnement social ou professionnel à se développer et être plus performant.

A partir de votre expérience, quels sont les obstacles à surmonter par la gent féminine pour faire carrière dans un domaine professionnel essentiellement masculin ?

Sur le plan professionnel, la Femme dans l'Administration Camerounaise a beaucoup à prouver pour se faire une place. Elle ne doit donc pas y aller à tâton, mais plutôt faire ses preuves, en montrant qu'elle comprend bien et peut réaliser les missions qui lui sont assignées. Il lui sera confié difficilement des tâches complexes en entreprise, de hautes responsabilités, à moins qu'elle ait prouvé qu'elle en est capable.

La femme camerounaise ne doit plus seulement se contenter du niveau opérationnel, mais explorer d'autres opportunités lui permettant de se faire une meilleure place, et d'avoir des responsabilités stratégiques dans son environnement professionnel.

En termes d'accès et d'utilisation des TIC, la cinquième Enquête Démographique et de Santé réalisée en 2018 révèle que 40% d'hommes utilisent l'internet pour seulement 27% des femmes. Qu'est-ce qui pourrait expliquer ces inégalités hommes/femmes en termes d'accès et d'utilisation à internet ?

Pour moi, ces inégalités proviennent de l'orientation scolaire de la gent féminine. L'écart de 13% points qui les séparent des hommes, en termes d'utilisation d'internet pourrait s'expliquer par la prédominance des hommes dans les filières de la technique.

A l'heure actuelle, l'utilisation d'Internet par les filles et femmes, est faite pour la recherche de

l'information, pour les réseaux sociaux ou pour les plateformes de discussion.

Comment les TIC peuvent-elles contribuer à l'épanouissement des filles/femmes ?

Les Technologies de l'Information et de la Communication désignent l'ensemble des technologies permettant de traiter des informations numériques et de les transmettre.

Les TIC aident les filles et les femmes à communiquer, partager leurs expériences, innover, entreprendre, créer des emplois/activités et de les promouvoir, etc. Ces TIC peuvent contribuer à leur épanouissement, en leur donnant plus de visibilité et en les aidant à promouvoir leurs activités sur des plateformes numériques.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes filles qui aspirent à faire carrière dans un domaine comme le vôtre ?

Pour ce qui est du domaine Informatique, j'encourage fortement les jeunes filles à s'y intéresser, dans la mesure où ce domaine ouvre une pléthore d'autres métiers révolutionnaires et innovants.

Etre une femme technicienne est généralement considéré comme une véritable prouesse, qui l'empêche parfois d'être plus ambitieuse. Or, les femmes devraient être plus ambitieuses, s'intéresser aux métiers techniques en général, et à ceux de l'Informatique et du Numérique en particulier. Elles doivent s'armer de beaucoup de courage et de pugnacité face aux défis qu'elles rencontreraient sur le chemin de la construction de leur carrière.

Avec les success stories des start-ups dans le monde digital, pensez-vous que les femmes peuvent-elles aussi trouver leur compte et à quelles conditions ?

La réussite ne choisit ni le genre, ni le type de personnes appelées à l'expérimenter. C'est une attitude, un mode de vie que

l'on adopte pour améliorer ses conditions actuelles. Pour moi, tout le monde peut aspirer à la réussite, alors OUI la femme peut pleinement trouver son compte, quel que soit le domaine.

Le secret se trouve dans la persévérance, malgré les difficultés et obstacles liés à la création, au fonctionnement et au développement des start-ups. Les conditions de réussite sont dans la trilogie suivante : travail, performance et excellence.

Que pensez-vous des dérives observées dans les réseaux sociaux ?

Les réseaux sociaux sont des outils qui permettent d'interconnecter une multitude d'utilisateurs à travers le monde. Les dérives qui en découlent sont davantage du registre de l'éthique et de la morale.

Les réseaux sociaux au Cameroun montrent que la jeunesse n'a pas été suffisamment préparée à leur utilisation. Ceux-ci prennent davantage plus d'espace que la communication traditionnelle, créant ainsi l'éloignement familial.

Les limites entre le virtuel et le réel sont très souvent inexistantes et ne permettent pas aux jeunes non avisés de distinguer la bonne information du fake. Par ailleurs, les réseaux sociaux non contrôlés, peuvent contribuer au changement de comportement de la jeunesse et à l'idéalisation de choses réelles ou irréelles présentées comme nouveaux modèles de réussite (facilité, favoritisme, dépravation des mœurs, etc.).

Merci pour votre contribution

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bouquet B. & Jaeger M. (2015). L'e-inclusion, un levier ?, *Vie sociale*, 3, n° 11, 185-192. DOI : 10.3917/vsoc.153.0185. URL : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2015-3-page-185.htm>.

Institut National de la Statistique (INS) et ICF (2020). *Enquête Démographique et de Santé du Cameroun 2018*, Yaoundé, Cameroun et Rockville, Maryland, USA
International Telecommunication Union, (2017). Big Data for Measuring the Information Society: Methodology.

International Telecommunication Union, (2022). *Global Connectivity*, Report 2022

World Bank (2021). World Development Report : Data for Better Lives. URL : www.worldbank.org/en/publication/wdr2021.

<https://www.minpostel.gov.cm/index.php/fr/> le 20-02-2023.

[https://www.inclusion-numerique.fr/definition-inclusion-numerique/...](https://www.inclusion-numerique.fr/definition-inclusion-numerique/) consulté le 21-02-2023.

NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]

Le Recensement est notre affaire, à tous, contribuons à sa réussite !





Nos Missions

Le BUCREP assiste les pouvoirs publics et les acteurs du développement dans la prise en compte des phénomènes démographiques pour l'élaboration et l'application des stratégies de développement socio-économique dans le cadre des objectifs prioritaires définis par le Gouvernement.

A ce titre il est chargé :

- de concevoir la méthodologie des recensements et enquêtes à caractère démographique et d'en assurer l'exécution ;
- d'élaborer et d'assurer le suivi des programmes d'études démographiques en vue de permettre la prise en compte de la variable « Population » dans le processus de développement socio-économique ;
- d'élaborer des indicateurs sociodémographiques à travers des recensements, études, recherches et enquêtes auprès de la population.

Nos Partenaires

Administrations publiques, collectivités territoriales décentralisées, organismes publics et parapublics, organisations internationales, investisseurs privés, partenaires au développement, ONG...

Our Missions

BUCREP assists public authorities and other development stakeholders in taking into account demographic variables in the formulation and implementation of socio-economic development strategies within the framework of priority objectives defined by Government.

In this connection, it is responsible for :

- designing and implementing censuses and demographic surveys methodologies;
- initiating and following up of population study programmes so as to promote the consideration of demographic variables in socio-economic planning;
- and estimating socio-demographic indicators from censuses and demographic surveys.

Our Partners

Government services, local governments, public and parapublic bodies, international organizations, investors, development partners, NGO,...

Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population

Contact : MFANDENA - STADE OMNISPORTS,
A proximité du Centre Régional des Impôts du Centre
Boîte postale : 12 932 Yaoundé - Cameroun
E-mail : Contact@bucrep.cm
Téléphone / Fax : (237) 22 20 30 71
www.bucrep.cm/www.bucrep.org

